

En prévision de l'Appel à Cotisation 2018...

En prévision de l'Appel à cotisation 2018 ...



Une mandature de 4 ans du SMPF va se terminer en 2018 et le Conseil d'Administration sera profondément remanié. Ce sera l'occasion pour l'ensemble des anatomopathologistes de prendre leurs responsabilités et de se déterminer en choisissant les meilleurs pour défendre l'avenir de notre profession.

La mandature actuelle a succédé à la mandature précédente ; la continuité a été assurée car un certain nombre des personnes qui étaient déjà fortement investies. Cette continuité a permis aux actions entreprises d'être poursuivies, tout en modifiant profondément l'approche du SMPF, vis-à-vis des problèmes et des enjeux de la profession.

D'importantes avancées avaient été réalisées antérieurement :

- La participation active à l'élaboration du rapport de la DGOS sorti en avril 2012 traçait déjà les contours de l'ACP de demain. Ce rapport, sous la responsabilité de Mme Desailly-Chanson qui a fait suite à une concertation de l'ensemble des parties impliquées, a tracé avec précision l'état des lieux de notre profession, ses problématiques, ses espérances et les contours de son

avenir tout en martelant sa place incontournable dans le parcours de soins et notamment en oncologie. Ce rapport qui, malheureusement n'a pas été suivi des effets que nous escomptions, a cependant posé les bases de notre reconnaissance

- L'élaboration de la CCAM V2, en concertation avec la CNAM-TS, qui a mobilisé certains d'entre nous nuit et jour pendant plusieurs mois, pour aboutir à une revalorisation de nos actes à la fois totalement justifiée et en même temps incontestable. Ces revalorisations ont notamment permis un virage vers les enjeux qualité et la mise aux normes de nombreux cabinets. Elle a aussi démontré aux pouvoirs publics, notre capacité à proposer des solutions innovantes dans l'intérêt de tous, en proposant des alternatives aux combats syndicaux traditionnels. Il avait été pris le parti réfléchi de sortir des sentiers battus et nous avons réussi à faire valoir nos points de vue.

Ce furent des victoires éclatantes obtenues grâce au combat syndical.



La situation en début de mandat :

Oui, le syndicalisme est un combat et comme dans tout combat, il y a nécessairement des dégâts collatéraux. Ces derniers étaient en effet patents. Ils étaient peut-être nécessaires :

- Une incompréhension mutuelle et un état de pré rupture entre les secteurs libéral et hospitalier,
- De profondes divergences sur les orientations à prendre vis-à-vis des syndicats transversaux représentatifs,
- Une image un peu « vieillotte et poussiéreuse » de notre spécialité, avec des doutes sur sa capacité à anticiper les défis de demain,
- Un regard « compatissant » des établissements de soins qui se voyaient pour survivre, dans l'obligation de se restructurer, alors que nous leur donnions l'impression d'immobilisme et de camper sur nos certitudes,
- Des relations tendues avec les pouvoirs publics (INCa, DGOS...) qui avaient fini par penser que nous étions dans l'opposition systématique à tout projet d'évolution et que nous n'étions plus des interlocuteurs crédibles, Une représentation éclatée de nos positionnements où tout anatomopathologiste reconnu (ou non), sans aucun mandat, se permettait de donner son avis et d'engager la profession en son seul nom.

Les actions de la présente mandature :

Sous la houlette pendant un an, d'Elisabeth Russ, puis de notre actuel président Frédéric Staroz, nous nous sommes évertués de donner à notre profession une image plus adaptée à son niveau de responsabilité dans le parcours de soins (notamment en cancérologie mais pas que...) tout en la préparant pour les défis du futur. Ci-dessous une synthèse (non exhaustive) des actions entreprises :

- Rétablissement dans notre profession de relations équilibrées et de la confiance entre les secteurs

public et privé, ce qui nous a permis de nous présenter unis auprès des diverses instances de la santé avec un seul discours pour l'ensemble de la profession,

- Elaboration avec toutes les composantes de notre profession réunies au sein d'un comité de pilotage pluri-sectoriel d'un projet de loi sur l'anatomie pathologique, afin de nous différencier définitivement de la biologie. Ce projet est actuellement sur le bureau du ministère et nous espérons que notre proposition recevra une réponse positive,
- Rétablissement de relations avec les différents décideurs du domaine de la santé (Ministère avec la DGOS et la DGS, INCA, HAS) avec lesquels nous avons multiplié les réunions et su faire respecter notre force de proposition,
- Adhésion à un syndicat hospitalier transversal Action Praticiens Hôpital grâce à l'action de Joël Cucherousset,
- Démonstration auprès des établissements de soins privés, par le biais d'un partenariat suivi et efficace avec l'UNHPC et la FHP, de notre implication dans le combat libéral commun, ce qui leur a permis d'acquiescer la conviction que notre profession était non seulement incontournable, mais pouvait être pour eux, source de reconnaissance et de profit,
- Combat permanent, mené en partenariat étroit avec l'UNHPC et le FHP, en faveur de la pathologie moléculaire, en essayant de faire valoir notre capacité à effectuer ces actes et en combattant le monopole actuel des plateformes, en essayant de démontrer les failles du système élaboré par la DGOS concernant les actes innovants (RIHN et liste complémentaire). Nous avons combattu avec succès les propositions de la DGOS qui tendaient à nous exclure de la réalisation des actes de biologie moléculaire concernant la génétique

somatique (c'est-à-dire l'ensemble de la cancérologie moléculaire),

- Poursuite de l'action entreprise comme force de proposition avec la CNAM-TS,
- Participation déterminante, depuis le début, dans l'élaboration et l'organisation du dépistage organisé du cancer du col en faisant accepter notre rôle déterminant et incontournable,
- Positionnement affirmé en faveur de l'amélioration qualitative de nos pratiques, en incitant l'ensemble de nos adhérents à entrer dans le processus d'accréditation, qui est le meilleur rempart contre l'appétence de nos prédateurs (fonds d'investissement, biofinanciers, biologistes...),
- Engagement formel de notre syndicat pour une indépendance totale de la profession en essayant de la protéger contre les prédateurs, contre lesquels nous avons engagé un certain nombre d'actions judiciaires encore en cours,
- Nous avons initié en partenariat avec les syndicats des radiologues, des radiothérapeutes et des oncologues médicaux, une réflexion et proposé conjointement des amendements à un projet de décret de la DGOS concernant l'exercice de groupe des professions libérales afin de nous protéger davantage des prises de participation des susdits prédateurs,
- Nous accompagnons de nouveaux projets visant à mettre en valeur notre profession en partenariat avec l'AFAQAP (Diaginter, Impulsion...),

- Nous avons rencontré de nombreuses associations de patients pour les sensibiliser sur les enjeux actuels et futurs,
- Nous avons continué et conforté nos liens avec les syndicats transversaux,
- Nous avons investi dans un accompagnement performant par des lobbyistes professionnels (Havas) qui nous ont ouvert de nombreuses portes (députés, conseillers ministériels, sénateurs...) et qui nous ont aidés sur le projet de loi sur l'ACP (société Anthéonor),
- Et, comme d'habitude réponse à vos questions.

Ce catalogue « à la Prévert » est la démonstration de la multitude des fonctions et des actions de votre syndicat. Il témoigne de l'engagement, de l'investissement, de la vision d'une poignée de vos confrères que vous avez portés aux responsabilités.

Il nous reste quelques mois de mandat et nous espérons voir se réaliser début 2018 :

- La parution du décret nous donnant la possibilité de réaliser avec un financement adapté, que ce soit en libéral ou en secteur public, la totalité des actes de biologie moléculaire inscrits sur la liste des actes innovants (RIHN) y compris en génétique somatique (NGS et autres techniques innovantes),
- La mise en place du dépistage organisé basé dans l'immédiat sur le frottis et dans lequel les ACP

resteront le pivot avec peut-être une bonne surprise tarifaire,

- Le passage au parlement du projet de loi concernant l'anatomie pathologique,
- La parution du décret précisant l'exercice de groupe en médecine et protégeant notre indépendance.

Dans l'immédiat, vous devez prendre conscience non seulement de l'investissement majeur et bénévole de ceux que vous avez élus pour vous représenter, mais aussi des investissements financiers qui ont été nécessaires pour accompagner notre action. Ces investissements, au service de la profession sont indispensables pour l'avenir de notre profession. Les fonds actuels du SMPF sont insuffisants pour les couvrir.



C'est pourquoi, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue lors de Carrefour Pathologie, le Mercredi 22 Octobre a été voté l'appel à une cotisation exceptionnelle

de 100 € en plus de la cotisation habituelle. Nous espérons que chacun d'entre vous honorera cette cotisation exceptionnelle pour permettre la concrétisation de nos projets. Nous espérons également que vous serez nombreux à adhérer au syndicat, notamment au sein du secteur hospitalier qui reste malheureusement sous représenté.

En ce qui concerne l'avenir, de nombreuses mutations sont en cours qui vont transformer rapidement et profondément notre métier (standardisation des process, télémedecine, exploitation des datas, intelligence artificielle...). L'accompagnement et la prise en charge de ces mutations, c'est le challenge qui attend ceux qui vont nous succéder, mais qu'ils sachent d'emblée que le combat syndical est passionnant quand il est bien mené, qu'il est enrichissant par les rencontres induites et qu'il est motivant car les résultats sont la

récompense de notre investissement et de notre opiniâtreté.

Notre profession est en phase de renouvellement générationnel massif et rapide.

C'est à vous jeunes ou « un peu moins jeunes » de prendre votre destinée en mains. Nous sommes persuadés de l'avenir de notre merveilleux métier qui, s'il va subir de profondes mutations, restera indispensable et deviendra ce que vous déciderez qu'il devienne.



Que vous soyez libéraux ou hospitaliers, si vous vous sentez en capacité de vous investir, de prendre en main votre destin et d'organiser votre exercice futur comme vous pensez qu'il doit être, nous vous invitons dès maintenant à vous rapprocher de l'équipe actuelle qui vous donnera toute précision sur l'action syndicale afin que vous puissiez vous présenter aux suffrages de la profession, **en Juin 2018**, sur un projet construit et en toute connaissance de cause.